



PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE REGISTRE NOMINATIF COMMUNAL

Chaque commune doit mettre en place un registre nominatif communal (RNC) destiné à inscrire les personnes âgées, les personnes handicapées et autres personnes vulnérables qui en font la demande.

Pour nous aider à protéger les personnes vulnérables, en cas de plan d'alerte et notamment d'un plan canicule,

Merci de remplir cette fiche et de la retourner en mairie.

Date de saisie de la fiche :

Identifiant de l'appelant

(à remplir si l'interlocuteur n'est pas la personne à inscrire sur le fichier informatisé)

NOM et Prénom :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Lien avec la personne à inscrire (famille, médecin traitant, etc) :

Identifiant de la personne à inscrire sur le fichier informatisé

NOM et Prénom :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Date de naissance :

La personne bénéficie-t-elle d'une aide ou d'une prestation à domicile ?

Si oui, préciser la nature de la prestation et le prestataire

Qualité : personne âgée personne handicapée

personne reconnue inapte au travail autre

Le cas échéant, préciser le(s) problème(s) identifié(s) : situation de handicap, de mobilité, isolement familial, inadaptation de l'habitat.

.....
.....

Le cas échéant, préciser les noms, adresse de téléphone du médecin traitant :

.....
.....

Si signalement par un tiers :

Courrier adressé le :

Réponse le : Consentement : OUI NON

Autres précisions :